

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ECASER ECOLE DE CONDUITE AUTOMOBILE
ET DE LA SECURITE ROUTIERE » en abrégé « AUTO-ECOLE »

Siège Abidjan, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE
AKANDJE EXTENSION ORIBAT, Lot 110, Ilot 15

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 Juil 2023, et enregistrés au CEPICI le 20 Juillet 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ECASER ECOLE DE CONDUITE
AUTOMOBILE ET DE LA SECURITE ROUTIERE » en abrégé «
AUTO-ECOLE »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE : Auto-école, Location De Véhicules, Agropastoral, Transport, Commerce, Btp, Diverses Prestations.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE
AKANDJE EXTENSION ORIBAT, Lot 110, Ilot 15

Dirigeant(s) M TAKOUO GNEPA EMILE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-08337 du 27/07/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°55263/GTCA/RC/2023 du 27/07/2023

